

Ec 7903

ANALYSE DU COMMERCE EXTÉRIEUR DE VIANDE DE PORC DE LA COMMUNAUTÉ ÉCONOMIQUE EUROPÉENNE (C.E.E.)

J. VANDERHAEGEN et A. VIGNE

I.T.P. - Service Economie - 34, boulevard de la gare, 31079 Toulouse Cedex

Cette analyse des échanges porcins de la Communauté Economique Européenne (C.E.E.) porte sur la période 1968 - 1977, période suffisamment longue pour dégager les tendances de l'évolution du commerce extérieur viande porcine.

Dans cette étude, nous ne nous sommes intéressés qu'aux volumes des échanges (cf. Annexe 1) ; les liaisons entre volumes et valeurs devront faire l'objet d'une étude ultérieure, compte tenu de certaines difficultés pour appréhender les prix réellement payés à partir de séries annuelles (fluctuations monétaires et Montants Compensatoires Monétaires).

Nous envisageons successivement :

- I. L'évolution de la Production et de la Consommation de 1968 à 1977 dans les pays de la C.E.E.
- II. L'évolution des échanges porcins au niveau de la C.E.E.
- III. L'évolution des échanges porcins des principaux pays de la C.E.E.

(Le commerce extérieur de porc de la France ne sera pas analysé puisqu'il fait l'objet de l'étude de MM. Brette, Daridan et Vigne intitulée "Analyse du Commerce Extérieur Français de Viande de Porc").

I. - L'ÉVOLUTION DE LA PRODUCTION ET DE LA CONSOMMATION DE 1968 A 1977 DANS LES DIFFÉRENTS PAYS DE LA C.E.E.

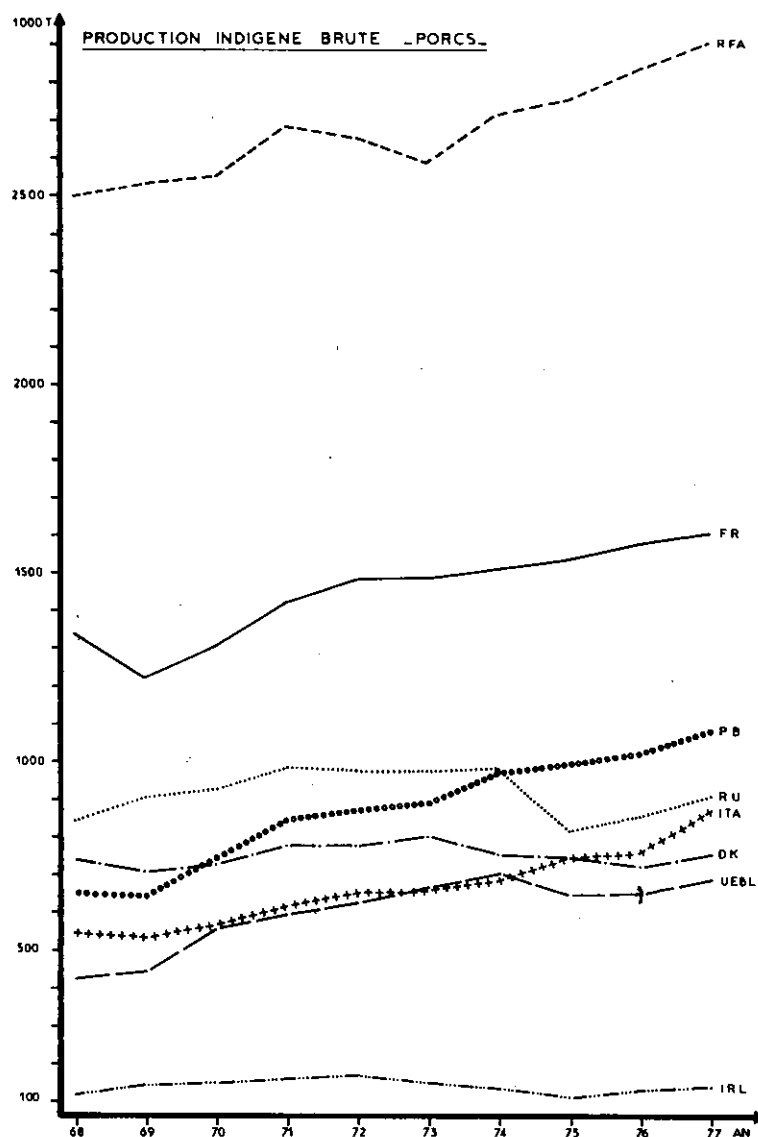
La production porcine de la C.E.E. 9 (il est question ici de la Production Indigène Brute : P.I.B.) a progressé de 23 % sur la période considérée, soit un accroissement annuel moyen de 2,35 % (cf. graphique n° 1). La progression a été plus forte pour les 6 pays fondateurs de la C.E.E. : accroissement annuel moyen 3,1 %. Mais ces chiffres moyens recouvrent des disparités importantes suivant les pays.

TABLEAU 1
PRODUCTION INDIGÈNE BRUTE

Variation annuelle moyenne de la P.I.B. en %	C.E.E. 9	C.E.E. 6	R.F.A.	France	Italie	P. Bas	UEBL	R. Uni	Irlande	Danemark
	+ 2,35	+ 3,1	+ 1,53	+ 2,68	+ 5,31	+ 6,06	+ 4,7	- 0,22	- 1,5	+ 0,19

Les trois pays qui ont connu soit une régression, soit une très faible augmentation de leur production porcine, sont les nouveaux entrants dans la C.E.E. ; cette régression de leur cheptel porcin commence en 1973. Ainsi, de 1968 à 1973, la P.I.B. augmente de 4 % en moyenne par an au Royaume Uni, de 5,9 % en Irlande et de 2 % au Danemark. A partir de cette date, la production baisse de façon plus ou moins forte (pour le Royaume Uni, la P.I.B. 1977 = P.I.B. 1969), la reprise ne se faisant sentir qu'à partir de 1977. On peut admettre que l'entrée dans la C.E.E. de ces trois pays a entraîné une augmentation importante du coût des matières premières nécessaires à l'alimentation des porcs et soit la cause principale du phénomène observé.

GRAPHIQUE 1



Pour les pays de la C.E.E. 6, leur production porcine s'est développée de façon plus importante mais avec deux tendances :

- une évolution lente pour la France et la R.F.A.
- une évolution deux fois plus rapide pour l'Italie, les Pays-Bas et l'U.E.B.L.

Cette évolution différente a entraîné au cours des dix années une variation dans la répartition du cheptel des différents pays de la C.E.E.

TABLEAU 2
PRODUCTION INDIGÈNE BRUTE

% P.I.B. de la C.E.E. 9	C.E.E. 6	R.F.A.	France	Italie	P. Bas	UEBL	R. Uni	Irlande	Danemark
1968	76	35,0	18,8	7,5	9,0	6,0	11,5	1,7	10,3
1977	80	32,6	18,0	9,7	12,0	7,5	10,0	1,5	8,5

Si la R.F.A., malgré une baisse, détient encore le tiers du cheptel de la Communauté, les quatre pays exportateurs (Pays-Bas, U.E.B.L., Irlande, Danemark) voient leur part passer de 27 à 29,5 % de la P.I.B. totale en 10 an malgré un déclin passager de la production dans deux de ces pays.

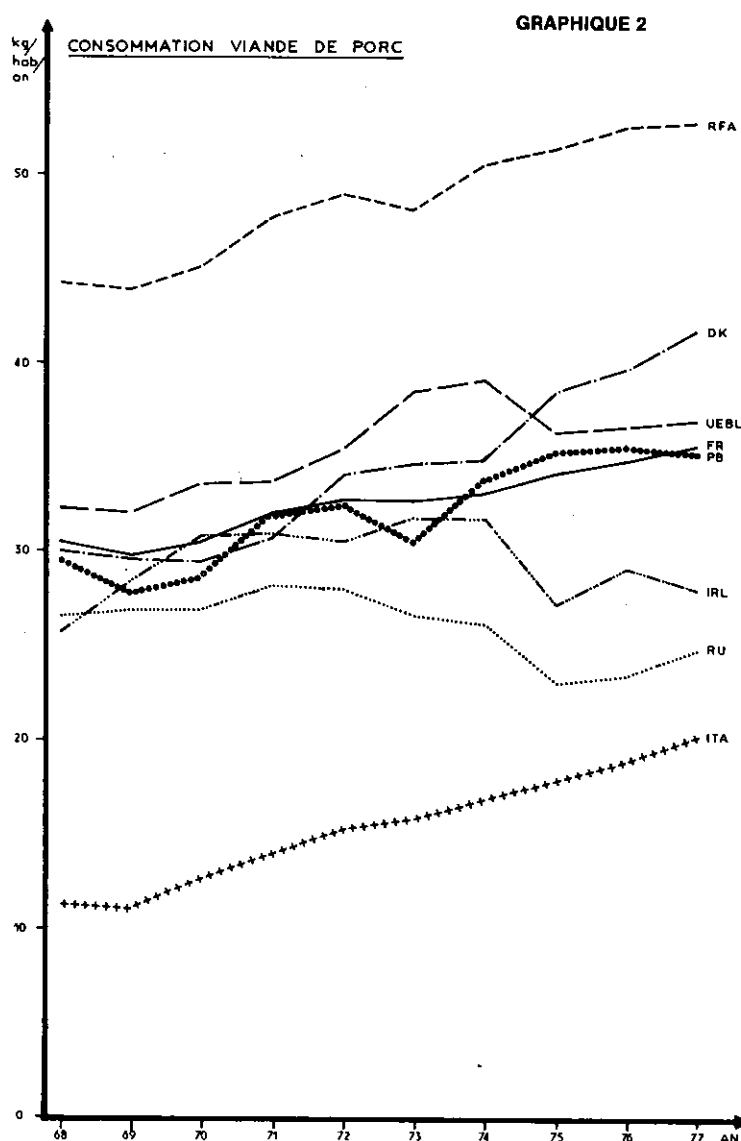
Pendant la même période, la consommation totale de viande de porc augmentait annuellement en moyenne de 2,4 % pour la C.E.E. 9, soit un chiffre très légèrement supérieur à celui de la P.I.B. Mais là aussi des variations importantes existent selon les pays.

TABLEAU 3
CONSOMMATION DE VIANDE DE PORC

Variation annuelle moyenne en %	C.E.E. 9	R.F.A.	France	Italie	P. Bas	UEBL	R. Uni	Irlande	Danemark
	+ 2,43	+ 2,54	+ 2,63	+ 7,88	+ 3,74	+ 2,12	- 1,38	+ 1,24	+ 4,80

La consommation a diminué au Royaume Uni, baisse liée à la crise économique importante supportée par ce pays, mais aussi à l'augmentation du prix de la viande du fait de l'entrée dans le Marché Commun. En effet, le Royaume Uni s'approvisionnait sur le marché mondial et donnait à ses producteurs des subventions - deficiency payment - ; à partir de 1973, ce système disparaît progressivement et est remplacé par le règlement C.E.E. La diminution de consommation apparaît dès 1973 avec un minimum atteint en 1975, depuis la consommation reprend + 1 % 76/75 et + 6 % 77/76.

On observe un phénomène analogue, quoique moins prononcé en Irlande. En Italie, augmentation très forte au cours des dix ans, mais le niveau de consommation par tête et par an reste le plus faible de la communauté (cf. graphique n° 2).



Le rapprochement entre la série "Production Indigène Brute" et "Consommation Totale" permet de situer le niveau d'auto-approvisionnement en porc de chacun des pays.

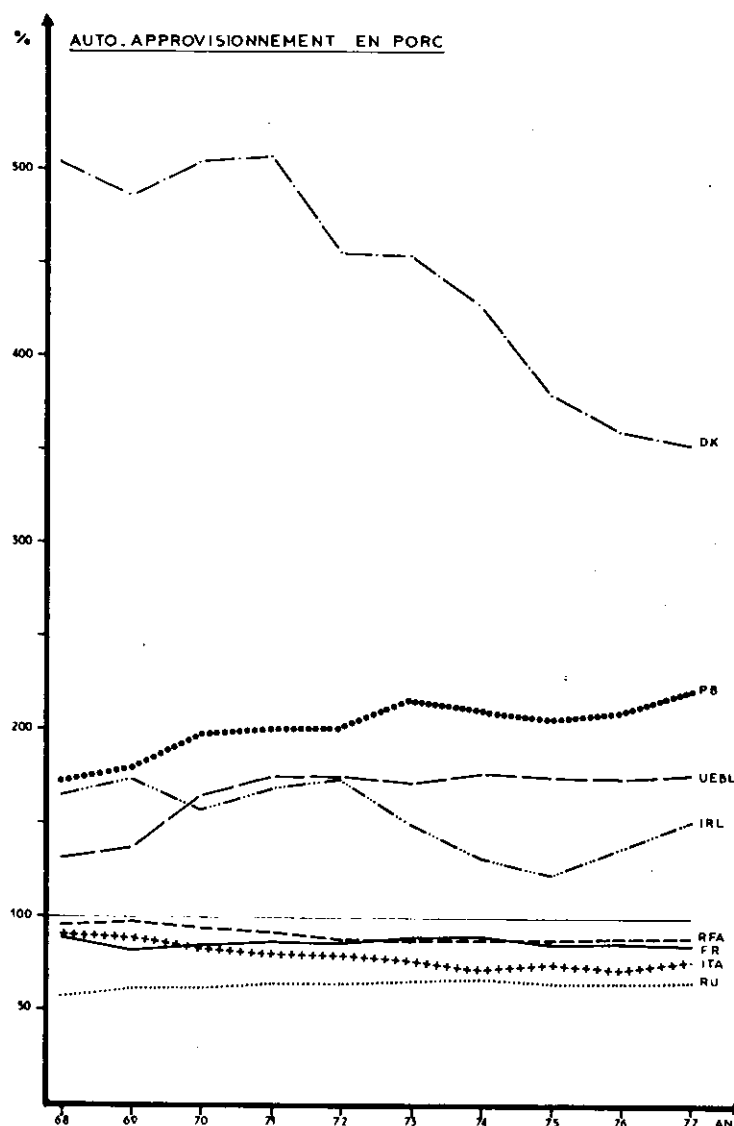
Au niveau de la C.E.E. 9, la variation autour de la valeur 100 (Production = Consommation) est faible : les valeurs extrêmes étant 101,9 en 1971 et 99,0 en 1975.

En considérant chaque pays séparément (cf. graphique n° 3), on constate que pour les pays importateurs en 1968, la situation s'est détériorée - à l'exception du Royaume Uni mais au prix d'une réduction de sa consommation - Pour les pays exportateurs, les Pays-Bas et la Belgique améliorent leur position, au contraire du Danemark et de l'Irlande (nous retrouvons ici les effets de la baisse de production signalée plus haut pour ce deux pays) - notons malgré tout que pour le Danemark, son niveau d'auto-approvisionnement, 353 %, reste très élevé, et que sa consommation par tête a augmenté fortement + 4,3 % en accroissement annuel moyen, et ce malgré un niveau de consommation parmi les plus élevés de la C.E.E.

TABLEAU 4
AUTO-APPROVISIONNEMENT PORC

Auto-approvisionnement %	C.E.E. 9	R.F.A.	France	Italie	P. Bas	UEBL	R. Uni	Irlande	Danemark
1968	100,2	95,2	87,7	90,3	172,3	131,5	57,2	164	503,4
1977	100,1	87,9	84,6	75,6	221,5	175,3	64,8	150,4	353,8

GRAPHIQUE 3

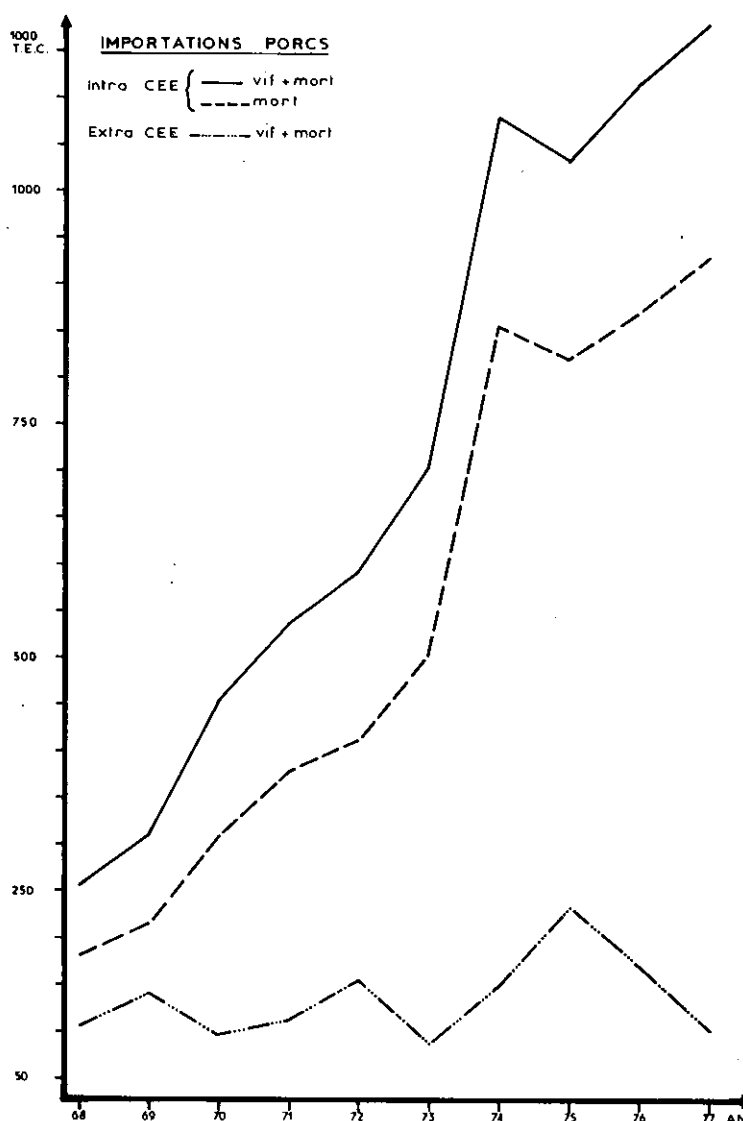


II. - L'ÉVOLUTION DES ÉCHANGES PORCS DE LA C.E.E.

Les évolutions importantes de production et de consommation qui se sont produites de 1968 à 1977 ont entraîné un accroissement considérable des échanges porcs entre les pays de la C.E.E. qui passent de 255.724 tonnes à 1.179.323 tonnes (cf. graphique n° 4). Mais il y a lieu de considérer deux périodes du fait de l'entrée de 3 nouveaux partenaires en 1973 :

- de 1968 à 1973, l'accroissement annuel moyen des échanges porcs intra-C.E.E. est de 23 %,
- de 1974 à 1977, cet accroissement tombe à 3,5 %. En 1975, il faut signaler une diminution de la P.I.B. (— 1,6 %) et de la consommation (— 0,2 %) par rapport à 1974 avec un auto-approvisionnement atteignant le chiffre le plus bas des dix années étudiées, soit 99 %, et une augmentation des importations de la C.E.E. en provenance des pays tiers (cf. graphique n° 4). A partir de 1976, les échanges intra-C.E.E. ont repris fortement : + 8 % 76/75 et cette croissance s'est poursuivie en 1977 : + 6 % 77/76. La répartition des importations tous pays intra-C.E.E. entre vif et mort reste constante jusqu' en 1973 - 30 % animaux vivants, 70 % en viande - A partir de 1974, cette proportion tombe à 20-80, les exportations danoises se faisant à 95 % en viande.

GRAPHIQUE 4



Les importations de la C.E.E. en provenance des pays tiers retrouvent en 1977 leur niveau de 1968 (103.142 tonnes et 105.412 tonnes), mais après avoir connu de fortes variations, tout spécialement en 1969 et 1975 où la diminution de la P.I.B. de la C.E.E. a obligé celle-ci à se tourner vers l'extérieur pour son approvisionnement. Ainsi de 1974 à 1975, les importations en provenance des pays tiers augmentent de 58 %.

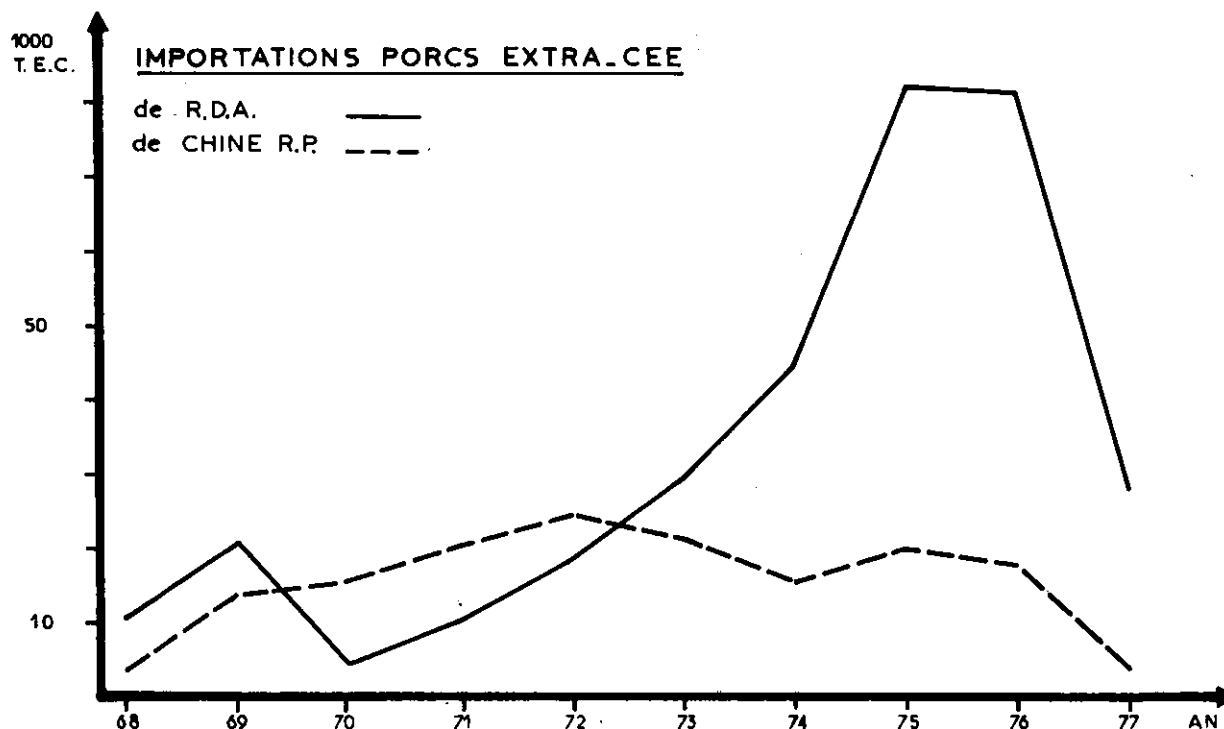
Mais l'adhésion de trois nouveaux pays en 1973 a entraîné des variations puisque l'un d'entre eux, le Danemark, était déjà un exportateur non négligeable sur les pays de la C.E.E. 6. Aussi, pour comparer les importations pays tiers de la C.E.E. au cours des dix années considérées, nous a-t-il semblé utile d'en retrancher les exportations danoises vers la C.E.E. 6, de 1968 à 1972 inclus.

TABEAU 5
IMPORTATION EXTRA-C.E.E.

Tonnes (t.e.c.)	Importations de la CEE en provenance pays tiers (1)	dont importations de la CEE en provenance des pays de l'Est	Exportations danoises vers pays CEE 6 (2)	Importations CEE en provenance pays tiers (Danemark excepté) (1 - 2)
1968	105.412	33.642	61.256	43.886
1969	148.625	44.977	38.056	110.569
1970	97.714	18.053	32.969	67.745
1971	112.860	25.565	37.585	72.275
1972	157.150	56.974	38.996	118.154
1973 (a)	86.856	52.005	—	86.856
1974 (a)	149.359	105.758	—	149.359
1975 (a)	236.636	193.394	—	236.636
1976 (a)	172.642	142.218	—	172.642
1977 (a)	103.142	76.204	—	103.142

(a) C.E.E. à 9 depuis le 1er février 1973.

GRAPHIQUE 5



Avant 1973, les exportations extra-C.E.E. sont diversifiées :

- en 1969 : la C.E.E. fait appel aux pays de l'Est (45.000 t), à la Suède (20.000 t), à la Chine (14.000 t), au Danemark (38.000 t), à la Yougoslavie (7.000 t).
- en 1972, on retrouve les mêmes partenaires à des niveaux différents. La Chine passe à 25.000 tonnes d'exportations réparties entre la France et l'Italie.

Depuis 1973 au contraire, les principaux fournisseurs extérieurs de la C.E.E. ont été les pays de l'Est (cf. tableau n° 5) qui représentent selon les années entre 50 et 80 % du total des importations en provenance des pays tiers. A l'intérieur de ce groupe, la République Démocratique d'Allemagne (R.D.A.) tient une place particulière :

- par l'importance de ces exportations vers la C.E.E. (cf. graphique n° 5) qui représentent 45 % en moyenne des importations en provenance des pays de l'Est.
- par les liens commerciaux particuliers avec la R.F.A. En effet, les importations de R.D.A. ne sont pas enregistrées par les services douaniers ouest-allemands et ne figurent donc pas dans les statistiques douanières. Or, les échanges entre ces deux pays sont importants, puisqu'en 1977 les seules importations des porcs vivants ont représenté 359.322 unités (d'après Z.M.P.), soit environ 24.000 tonnes équivalent-carasse - à rapprocher du total des importations comptabilisées de la R.D.A. vers la C.E.E. de 28.101 t.e.c. -

Les exportations de la C.E.E. vers les pays tiers n'ont guère varié en quantité au cours des dix années, l'augmentation à partir de 1974 étant due à l'entrée des trois nouveaux pays.

TABLEAU 6
EXPORTATIONS DE LA C.E.E.

Années \ Tonnes	Exportations totales CEE vers pays tiers	Exportations CEE 6 vers pays tiers	Exportations Danemark vers pays tiers
1968	15.198	15.198	
1969	17.701	17.701	
1970	27.989	27.989	
1971	62.093	62.093	
1972	17.244	17.244	
1973 *	6.585	6.585	
1974	38.038	8.896	29.142
1975	56.273	10.442	45.831
1976	49.290	8.266	34.024
1977	52.602	17.159	35.443

* Les exportations des pays de la C.E.E. 6 vers les 3 nouveaux pays ne figurent plus ainsi que les exportations des 3 nouveaux pays vers les pays tiers de la C.E.E. 9. Ceci explique le tonnage particulièrement faible de l'année 1973.

Le Danemark à lui seul représente 70 % des exportations de la C.E.E. vers les pays tiers ; depuis 1975, une forte proportion des exportations danoises sont dirigées vers le Japon :

1974	2.194 T.
1975	21.761 T.
1976	15.047 T.
1977	19.164 T.

Les autres destinations représentent chacune un tonnage très faible, à l'exception de la Suède - 2 à 3.000 T. selon les années.

III. - L'ÉVOLUTION DES ÉCHANGES PORCS POUR LES PRINCIPAUX PAYS DE LA C.E.E.

Nous analyserons dans cette troisième partie l'évolution des échanges porcs de 5 pays : 3 pays exportateurs (Pays-Bas, U.E.B.L., Danemark), 2 pays importateurs (R.F.A. et Italie).

1 / Commerce extérieur porc des Pays-Bas

Les exportations de porcs ont connu, au cours des dix années 1968-1977 une augmentation très importante : accroissement annuel moyen de 14 % (cf. graphique n° 6) passant de 15.000 T. à 449.000 T.

En quasi-totalité, ces exportations sont dirigées vers les autres pays de la C.E.E. La France, après avoir été le premier client (51 % en 1968) ne représente plus que 22 % en 1977 des exportations hollandaises. Depuis 1972, la R.F.A. occupe la première place (42 % en 1977). L'Italie (12 % en 1968) dépasse la France en 1977 avec 28 %.

Les variations annuelles moyennes des exportations hollandaises vers les autres pays sont les suivantes : France — 0,09 % ; R.F.A. + 22 % ; Italie + 24 % ; Royaume Uni + 16 %.

La part des viandes par rapport au vif reste importante, 76 % en 1977, même si cette proportion a diminué, 87 % en 1968 (accroissement annuel moyen des exportations en vif 22 %, en viandes 13 %).

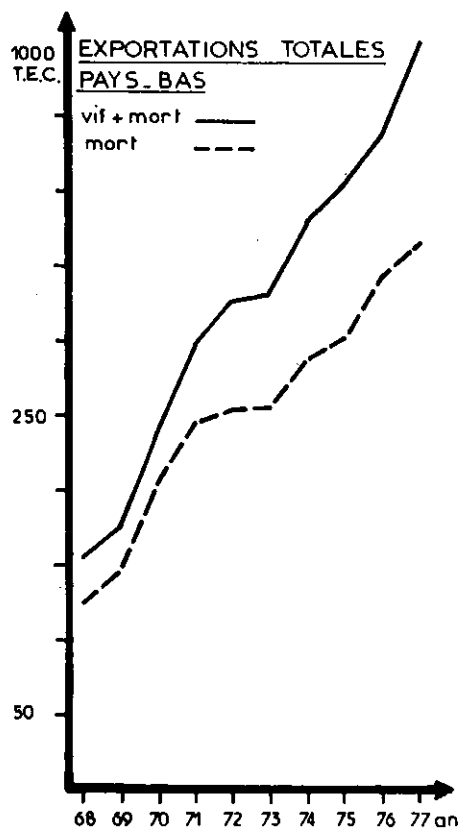
Les exportations hollandaises vers l'Italie ont gardé, du fait de la distance, une part en viandes plus forte que vers les autres pays ; par contre, la Belgique représente 4 % des exportations totales des Pays-Bas, mais 13 % des exportations en animaux vivants. Le même phénomène existe, mais moins prononcé, pour les exportations à destination de la R.F.A.

2 / Commerce extérieur porc de la Belgique

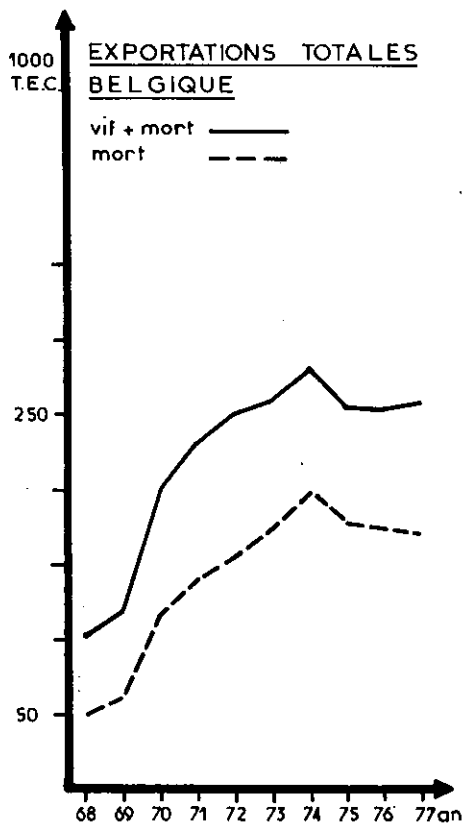
Il a progressé de façon notable de 1968 à 1977, avec un accroissement annuel moyen de 8,4 % (cf. graphique n° 7). Contrairement aux Pays-Bas, la part du vif a diminué passant de 51 % en 1968 à 36 % en 1977. La diversification des destinataires et leur éloignement expliquent très certainement cette tendance ; ainsi, la France qui représentait 80 % des exportations porcines belges en 1968 n'en reçoit plus que 42 % en 1977, et les exportations sur la France sont composées à 70 % de porcs vivants.

Les autres destinataires sont la R.F.A. (28 %) et l'Italie (20 %) où les exportations de la Belgique ont été multipliées par 10 depuis 1968.

GRAPHIQUE 6



GRAPHIQUE 7



3 / Commerce extérieur porc du Danemark

Ce pays est entré dans la C.E.E. en 1973 et nous ne connaissons avant cette date, que les quantités exportées vers les pays de la C.E.E. 6. Les exportations du Danemark vers la C.E.E. 9 ont connu en 1974 un bond important, dû à l'incorporation des échanges avec le Royaume Uni (cf. graphique n° 8).

De 1968 à 1973, la moitié des exportations du Danemark vers la C.E.E. sont constituées par des truies de réforme à destination de la R.F.A., l'autre moitié représentant des carcasses et des morceaux en majorité dirigés vers l'Italie.

A partir de 1973, le Danemark augmente ses exportations vers la R.F.A. - 21.000 tonnes supplémentaires de carcasses et morceaux - du fait de la proximité de ce marché gros importateur. Mais le destinataire principal reste le Royaume Uni (70 % des exportations de porc du Danemark) sous forme de carcasses à bacon.

4 / Commerce extérieur de porc de la R.F.A.

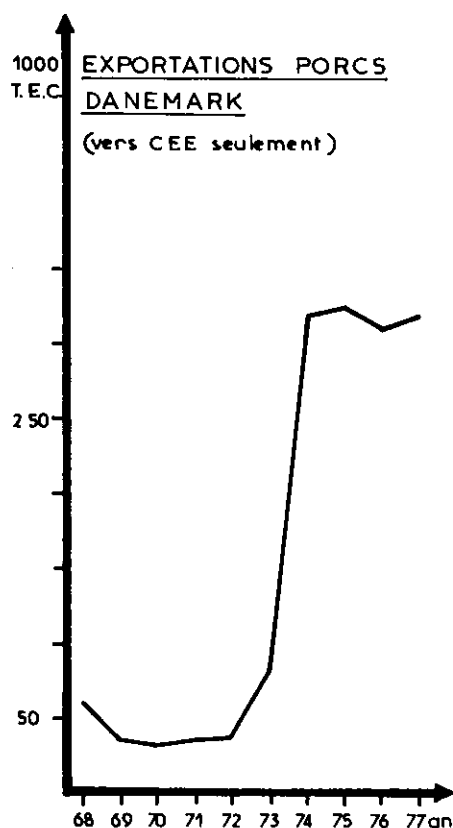
La R.F.A., pays importateur net en porc, a connu un rythme d'augmentation annuel moyen de 18 % de ses importations qui atteignent 335.000 tonnes en 1977 contre 79.000 tonnes seulement en 1968 (cf. graphique n° 9).

Les Pays-Bas restent le premier fournisseur et augmentent même leur part qui passe de 45 % en 1968 à 63 % en 1977. La Belgique a maintenu sa part, avec de fortes variations suivant les années et un maximum en 1973 : 113.000 tonnes, soit 39 % des importations allemandes.

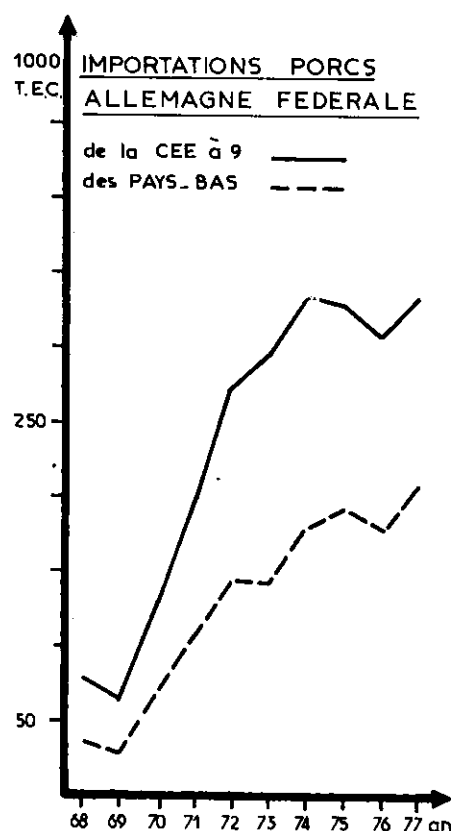
Les importations en vif ont diminué au profit du mort : 48 % en 1968 et 24 % en 1977. Comme nous l'indiquons plus haut, les importations en provenance du Danemark ont fortement augmenté depuis 1973, conséquence de l'entrée de ce pays dans la C.E.E.

La quasi totalité des importations proviennent des pays de la C.E.E., mais comme nous le notions dans la 2^e partie, les échanges avec la R.D.A. ne sont pas connus.

GRAPHIQUE 8



GRAPHIQUE 9

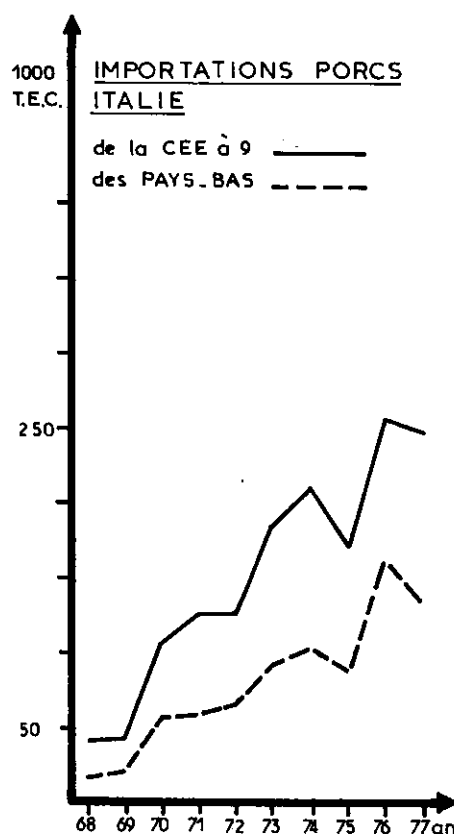


5 / Commerce extérieur porc de l'Italie

L'Italie a connu un bond sans précédent de ses importations de porc au cours des dix dernières années, dû au doublement de sa consommation (cf. graphique n° 10). Avec un accroissement annuel moyen de 22 %, les importations en provenance de la C.E.E. passent de 41.000 tonnes à 248.000 tonnes. Les Pays-Bas ont toujours tenu une place privilégiée sur le marché italien (41 % en 1968, 53 % en 1977) ; les importations belges progressent légèrement en pourcentage, celles en provenance du Danemark sont stables.

Depuis 1972, l'Italie, comme la France d'ailleurs, fait appel à des importations des pays extérieurs à la C.E.E., tout particulièrement les pays de l'Est (10 % des importations totales). Pour la Chine, sauf en 1972 où le tonnage a atteint 10.000 tonnes, les importations sont de faible importance.

GRAPHIQUE 10



CONCLUSION

L'analyse de l'évolution des échanges porcins dans la C.E.E. montre leur augmentation très importante depuis la mise en place du Marché Commun, grâce à la suppression de toutes les barrières existantes entre les pays avant cette date. L'imbrication croissante des différents marchés a augmenté la concurrence à tous les niveaux : technique, commercial....

De même, la structure des échanges s'est considérablement modifiée. La situation des différents pays pour l'année 1977 est résumée dans les deux tableaux ci-dessous : l'un donnant les destinataires des exportations des Pays-Bas, Belgique et Danemark, l'autre l'origine des importations de la R.F.A., l'Italie et la France.

TABLEAU 7
DESTINATION DES EXPORTATIONS DES PAYS EXCEDENTAIRES

EXPORTATIONS 1977 VERS (%)	FRANCE	R.F.A.	ITALIE	R. UNI	C.E.E.
Pays Bas	22	42	28	4	99,8
Belgique	48	26	20	0,5	99,4
Danemark	5	15	9	70,0	90,0

TABLEAU 8
PROVENANCE DES IMPORTATIONS DES PAYS DÉFICITAIRES

IMPORTATIONS 1977 VENANT DE (%)	BELGIQUE	PAYS BAS	DANEMARK	C.E.E.	P. EST
Rép. Féd. Allemande	19	63	14	98	Inconnu
Italie	21	53	12	86	8
France	47	38	6	87	11

A la lecture de ces tableaux, plusieurs constatations peuvent être faites :

- Chacun des pays exportateurs a un client privilégié
 - R.F.A. pour les Pays-Bas
 - France pour la Belgique
 - Royaume Uni pour le Danemark (beaucoup plus marqué pour ce pays, mais qui s'explique à la fois par la nature du produit exporté - porc à bacon - et l'appartenance à la même association économique avant 1973)
- Les pays exportateurs ont peu de débouchés à l'extérieur de la C.E.E. ; seul le Danemark a fait un effort de diversification, antérieur à son entrée dans la C.E.E. Ceci pose un grave problème de régularisation - production totale consommation totale - à l'intérieur de la C.E.E. :
 - ou la demande extra C.E.E. pour le porc existe et des mesures devront être mises en œuvre pour conquérir ces nouveaux débouchés, avec l'aide de l'ensemble des pays.
 - ou la demande extra C.E.E. restera très faible et une auto-régulation devra s'opérer entre les différents pays pour éviter des excédents.
- Parmi les pays importateurs, seule la France équilibre ses importations entre deux pays, la R.F.A. comme l'Italie ayant un partenaire nettement plus important.
- Les pays importateurs font appel à l'extérieur de la C.E.E. pour une part non négligeable de leurs besoins (entre 10 et 15 % de leurs importations ; pour la R.F.A., ce pourcentage est inconnu mais les estimations que nous avons pu faire, cf. 2^e partie, permettent de le situer au même niveau).

Ce fait est important puisqu'un contrôle plus strict de ces importations pourrait permettre d'atteindre cette régulation du marché intérieur et d'éviter aux pays de la C.E.E. de connaître périodiquement des crises profondes.

ANNEXE 1

Cette étude analytique du commerce extérieur porc des pays de la C.E.E. (Communauté Economique Européenne) a pour base les résultats statistiques fournis par les Tableaux Analytiques du Commerce Extérieur - NIMEXE - publiés par l'Office Statistiques des Communautés Européennes (EUROSTAT) chaque année.

La NIMEXE constitue la ventilation statistique de la nomenclature du tarif douanier commun de la C.E.E. Depuis le 1^{er} janvier 1966, les Etats membres ont aligné sur la NIMEXE leurs nomenclatures nationales du commerce extérieur.

Nous avons retenu pour cette étude, non pas l'ensemble des produits porcins, mais seulement les principaux d'entre eux, à savoir :

- Animaux vivants de l'espèce porcine : 010311 à 010318
 (porcins non domestiques exclus)
- Carcasses, demi-carcasses, morceaux : 020131 à 020153
 frais, réfrigérés, congelés
- Carcasses, demi-carcasses, morceaux : 020611 à 020673
 salés, en saumure, séchés, fumés

N'ont pas été pris en compte l'ensemble des abats, les têtes et les pieds, les diverses graisses, les produits de salaison et charcuterie et les conserves. Deux raisons pour ce choix :

- Ne saisir que des produits bien individualisés et représentant un volume suffisant d'échanges
- Faciliter le recueil des données.

La période retenue va de 1968 à 1977 compris - l'entrée de trois nouveaux pays dans la C.E.E. en 1973 entraîne une discontinuité pour certaines séries.

Les quantités sont exprimées en tonne équivalent carcasses (t.e.c.) à partir des poids bruts de la NIMEXE, d'après les coefficients de transformation normalisés :

- animaux vivants : poids en tonne multiplié par 0,8
- carcasses, demi-carcasses, morceaux : poids en tonne multiplié par 1,00

(Nous tenons à remercier bien vivement les Services Statistiques de la C.E.E. à Luxembourg pour l'ensemble des renseignements qu'ils nous ont aimablement fournis).